

tures et vernis ont été anéantis ainsi que plusieurs voitures. La perte est évaluée à 100,000 fr.

M. de Lesseps dément une dépêche d'Athènes, adressée au journal la *Turgis*, disant qu'il avait demandé au gouvernement grec la concession du percement de l'isthme de Corinthe. M. de Lesseps dit qu'il n'a aucune intention de prendre part à cette entreprise.

Il résulte des travaux faits par M. Pauffin, chargé de l'instruction de l'affaire Géliuier, que le plus gros crime que l'on puisse relever contre la bande des Casquettes-Noires, consiste en un coup de couteau donné à un cocher, coup de couteau sans aucune gravité. Mais, d'après le *Journal de Paris*, il reste acquis aux débats, que des vols nombreux ont été commis par ces jeunes gens, auxquels on peut reprocher, du reste, les mœurs les plus honteuses.

Il y a de ces gens qui sont nés sous une méchante étoile.

Un brave homme, intelligent et estimable sous tous les rapports, envoie une pétition à un de nos ministères pour solliciter une place des plus modestes.

Sa demande se termine par les lignes suivantes :

«... Voilà mes titres : je ne sais s'ils seront agréés en haut lieu, car une série de fatalités implacables et d'infortunes imméritées pèsent sur toute ma vie. Je suis enfant adultérin et la loi ne me reconnaît aucun état civil. Mon père a été condamné pour faux en écritures publiques : mon oncle a fait partie de la police secrète sous le second empire. J'ai un parent qui a exercé les fonctions de bourreau dans une grande ville du midi, et pour comble de malheur, je viens de découvrir un mien cousin qui est employé dans les pompes funèbres... »

Si celui-là arrive, il pourra se vanter d'avoir énoncé une belle collection de préjugés !

La cour d'assises de la Meuse vient de condamner à la peine de mort Jules-Nicolas Marc, coupable d'avoir incendié plusieurs maisons habitées. L'exécution aura lieu à Saint-Mihiel.

Le conseil de guerre de Constantine a condamné le capitaine d'artillerie Langlet à trois ans de prison et à la dégradation pour détournement de fonds au préjudice de l'Etat.

Le ministre de l'instruction publique et le ministre des travaux publics se sont rendus avant-hier à Sévres pour examiner les nouveaux bâtiments de la manufacture nationale de porcelaines.

On annonce la mort de M. le vice-amiral Mazères, décédé subitement à Paris, dimanche. M. le vice-amiral de Mazères, grand-officier de la Légion d'honneur et membre du conseil d'amirauté, était âgé de soixante-quatre ans.

Les gelées, anachorètes de Périgean, ont causé de sérieux dommages aux vignes, aux noyers et châtaigniers, dans un grand nombre de communes du département.

Dans le département de Saône-et-Loire, on signale de tous les points les effets désastreux de la gelée. La récolte de la vigne est regardée comme perdue. Les jardins et les arbres fruitiers ont aussi beaucoup souffert.

Les journaux de diverses provinces italiennes signalent un grand refroidissement dans la température. Il est tombé de la neige dans quelques localités, et il a même gelé.

Les compagnies des Câbles transatlantiques anglo-américain, français et de Terre-Neuve ont accepté les conditions pour la fusion immédiate. Le nouveau Câble aboutira à Terre-Neuve au lieu d'atterrir à New-York.

Encore un nouvel engin appelé à produire de jolis résultats, et qui vient d'être adopté par l'Autriche :

On lui a donné le petit nom d'*Albertine*. Il se compose de 24 canons accouplés, du système Wernde. Au-dessus de ces canons sont disposés 24 tubes verticaux destinés à recevoir les cartouches ; au moyen de deux manivelles qu'on fait tourner en même temps avec les deux mains, ces cartouches tombent dans les rigoles conductrices le long desquelles elles circulent, jusqu'à ce qu'elles arrivent vis-à-vis de la culasse des canons.

En faisant tourner ces manivelles en sens inverse, on pousse toutes ces cartouches en avant ; puis, au moyen d'un levier latéral, on pousse à fond la culasse mobile. Un système fort ingénieux de détente automatique formant cliquet, sert à mettre le feu soit à chaque cartouche isolée, soit à toutes à la fois, soit aux diverses rangées et successivement, en commençant par les extrémités pour aboutir au centre. Une disposition spéciale permet d'extraire les tubes des cartouches qui ont été tirés, par la manœuvre même qui sert à introduire les cartouches neuves de la salve suivante.

Pour servir la pièce on n'a besoin que de deux hommes : l'un qui pointe, charge et met le feu ; l'autre qui remplit la porte-cartouches. A eux deux, ils peuvent tirer de 18 à 20 salves par minute, ce qui revient à lancer vers l'ennemi de 432 à 480 balles. Un peloton de 50 fantassins ne pourrait guère, dans le même temps, tirer que 350 balles balle sur le pied de 7 coups par homme et par minute ; la justesse du tir serait, d'ailleurs, beaucoup moindre et le front occupé par ce peloton sur la ligne de bataille serait cinquante fois plus grand que celui qui est occupé par la mitrailleuse en question.

La pièce complètement équipée et munie de plaques en fer, contre le feu de l'infanterie, ne pèse pas plus de 336 kil. et peut, à la rigueur, être manœuvrée par ses deux servants, même dans les terrains difficiles. Un seul cheval suffit pour la traîner pendant les marches.

Aux distances de 200, 300 et 400 pas, le tir a été d'une justesse véritablement surprenante, et le fonctionnement du mécanisme n'a rien laissé à désirer. A 400 pas, 90 balles sur 100 ont atteint une cible de six pieds de haut sur douze de large.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE VOLEURS. — Dans la rue Saint-Ghislain, à Bruxelles, en face du mont-de-piété, est une petite maison à un étage, ayant au rez-de-chaussée une porte vitrée et une fenêtre derrière laquelle s'étaient, à côté de bouteilles aux formes les plus diverses, couvertes d'étiquettes à couleurs voyantes, des épiceries, des cigares, du tabac et cent autres objets.

Sur la façade jaunâtre se détache en grosses lettres noires ce simple mot : *Estaminet*. C'est là que se réunissent les associés de la bande ; c'est là que Falckenstein et sa femme furent arrêtés une première fois ; c'est là qu'on découvrit une des malles appartenant à Rahm. Cette malle, de l'aveu même de ce dernier, devait contenir une partie des bijoux provenant du vol Obrien. On sait aujourd'hui que c'est le cabaretier de la rue Saint-Ghislain qui avait fait disparaître ces bijoux. Le cabaretier n'aurait jamais une part active aux expéditions, mais il avait toujours sa part du butin.

Le quartier où est située la rue Saint-Ghislain faisait d'ailleurs l'objet de l'attention toute particulière de la bande. En effet, c'est là qu'ils ont commis le plus grand nombre de vols. Ainsi, dans la rue Saint-Ghislain même, chez un cordonnier, M. Cohen, voisin de l'estaminet dont nous venons de parler, ils ont enlevé tout l'argent ; de même dans la rue de Poignon, chez M. Tayman, boucher, où ils se sont introduits après avoir fracturé les cadenas et brisé la chaîne qui fermait la grille servant de porte d'entrée.

Parmi les valeurs qu'ils avaient enlevées au préjudice de M. Tayman se trouvaient deux obligations de la ville d'Amiens ; mais comme ils avaient sans doute éprouvé quelque crainte à se débarrasser de ces valeurs, messieurs les voleurs ont eu la délicatesse de les renvoyer par la poste à leur légitime propriétaire.

Une autre de leurs victimes, M. Simonet, habite rue Terre-Neuve. Chez le cabaretier Degens, rue Schavye, où ils ont pénétré après avoir ouvert un volet au moyen d'une fausse clef et brisé un carreau de verre, ils ont volé une somme d'environ 900 francs. Cette somme, qui constituait la recette du dimanche pendant la foire, comprenait 350 fr. en monnaie de cuivre et 100 fr. en cartouches de nickel.

Un autre vol important, commis dans ces parages, est celui dont a été victime M. Schoovaers, rentier, boulevard du Midi ; au préjudice de celui-ci les voleurs ont enlevé toute son argenterie, notamment 30 couteaux à dessert, 16 grands couverts, 24 cuillers à café, 3 pinces à sucre, une truelle à poisson, etc.

Mouvement de la valeur des terres en Angleterre. — A une réunion des inspecteurs agricoles, M. N. Sturge a donné lecture d'un mémoire sur les fluctuations de la valeur des terres en Angleterre depuis un siècle.

Pour établir les fluctuations de la valeur des terres, M. Sturge divise les cent dernières années en plusieurs périodes :

1° 23 ans, finissant en 1794, pendant lesquels il n'y a pas eu grand accroissement dans les prix des produits, mais un accroissement graduel dans les fermages ;

2° 20 ans, de 1795 à 1815, pendant les hauts prix s'établissent sur tous les produits de l'agriculture à cause de la guerre avec la France. Pendant une grande partie de cette période ont lieu les cours forcés du papier-monnaie ; le prix du fermage double ;

3° 7 ans, de 1816 à 1822, pendant cette période, les prix tombent rapidement, malgré la loi sur les céréales qui tendait à maintenir le blé à 80 shillings le quarter (290 lit. 75). Cet abaissement, produit par une longue guerre et la reprise des paiements en argent, atteignit son point extrême en 1822, le prix des produits baissa de 50 % au-dessous des plus bas cours des dix années précédentes. Ce fut pour l'agriculture une période de grande détresse. Les propriétaires faisaient tous leurs efforts pour maintenir le prix des fermages ; les fermiers ne pouvaient les payer.

La baisse des fermages depuis son maximum pendant la guerre peut-être estimée à environ 33 p. c.

4° 26 ans, de 1823 à 1848 ; dans cette période, on voit reparaître graduellement la prospérité du pays en une hausse de 10 p. c. dans les fermages.

5° 4 ans, de 1849 à 1852 ; il y a un grand abaissement de prix sur les produits agricoles par suite du rapport de la loi sur les céréales. Les fermages furent réduits en général de 10 p. c. Dans quelques cas, les propriétaires furent obligés de consentir à une réduction de 15 à 20 p. c.

6° 20 ans de 1852 à 1872. Pendant cette période, un développement sans exemple s'est produit dans le commerce et dans l'industrie, et la consommation de tous les genres de produits agricoles s'est énormément accrue. Le blé est resté en moyenne à ses bas cours antérieurs à cause de la concurrence étrangère ; mais le prix de la viande s'est élevé de plus de 50 p. c.

Le fermage des terres propres à l'élevage des bestiaux a monté à 33 p. c. et est maintenant aussi élevé que pendant la guerre contre la France.

La rentes des terres labourables a augmenté de 10 à 20 p. c., mais ne s'est pas généralement élevé au maximum qu'elle avait atteint pendant la guerre ; cela n'est pas surprenant quand on songe que, pendant les vingt ans, de 1850 à 1870, le prix du blé a été de plus de 50 p. c. plus élevé qu'il n'a été pendant les vingt dernières années.

Les hauts prix actuels de la viande proviennent, sans aucun doute, de l'accroissement de la population et de l'augmentation de la consommation des classes ouvrières, causes auxquelles il faut ajouter les bêtes-resses de 1858 et de 1870.

### Nouvelles du soir.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES (Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 30 avril, 6 h. du matin. M. Barodet, dans une lettre publiée par le *Siècle*, remercie ses électeurs de leurs suffrages. Il insiste particulièrement sur la modération et la discipline dont a fait preuve le parti républicain.

L'ascendant de la démocratie va partout croissant : les progrès sont dus à la politique sage et prudente ferme et patriotique du parti républicain. Il faut y persévérer.

M. Barodet déclare ensuite que sa candidature n'était pas une candidature de combat. Paris, en le nommant, a voulu seulement éclairer le gouvernement.

« Je m'attacherai, dit M. Barodet, en terminant, à prouver dans toutes les occasions, que l'esprit de concorde et d'union a trouvé en moi un représentant de plus. »

La 9<sup>me</sup> chambre du Tribunal de police correctionnelle a jugé hier les prévenus impliqués dans l'affaire de la rue Sedaine, pour affiliation à une société secrète.

Neuf prévenus ont comparu devant le tribunal.

Après l'interrogatoire des accusés, et une courte délibération, le tribunal a condamné les nommés Monnanteuil, Caulard et Coindat à 15 mois d'emprisonnement et 200 fr. d'amende.

Grourier, Leseur et André à un an de prison et 100 fr. d'amende ; Albin, Labourrière et Jaullain à 6 mois de prison et 100 fr. d'amende.

Les autres prévenus, Buisson, Bourlier et Marnoy ont été renvoyés des fins de la plénière.

Hier est venue devant la 10<sup>e</sup> chambre de la correctionnelle, l'affaire du cercle des familles.

Plusieurs prévenus sont impliqués dans l'affaire, ce sont les sieurs : Tallon, Boissier, Bonnet, Duverrier, Olive, Durmont, A. Adam et Louis Asseline, Mme Migneron ne se présente pas.

Le tribunal après avoir procédé à l'interrogatoire des prévenus a remis à huitaine le prononcé du jugement.

On croit que le gouvernement présentera à l'Assemblée, dès sa rentrée, le projet de loi constitutionnel qu'il a été chargé de préparer. L'exposé des motifs de ces projets fournissant au gouvernement une occasion toute naturelle d'énoncer sa politique, on ne croit pas que M. Thiers envoie un message à l'Assemblée.

Rien ne fait actuellement présager une modification ministérielle. Tout annonce au contraire, que le cabinet restera, du moins, jusqu'à la rentrée de l'Assemblée.

L'état desanté du ministre des finances s'est amélioré.

On télégraphie de Rome le 29 : Le Pape continue à aller mieux. On espère qu'il pourra célébrer la messe le jour de la fête de Saint-Pierre, en présence des pèlerins français attendu à Rome.

Hier, une bombe a éclaté à la porte de la basilique de Santa-Maria de Trévise. L'église était pleine de fidèles. La force publique est accourue. On n'a eu aucun malheur à déplorer.

Les dernières nouvelles du Midi sont meilleures ; les mûriers n'ont pas souffert de la gelée, mais dans l'Isère, le mal est grand.

La tranquillité est complète dans toute l'Espagne. Les bandes carlistes diminuent sensiblement.

Strasbourg, 29 avril, soir. Ensuite d'une convention qui vient d'être conclue entre l'administration d'Alsace-Lorraine et l'administration badoise, les brise-glaces de Selz qui entravaient encore la navigation à vapeur sur le Rhin jusqu'à Strasbourg, seront prochainement supprimés.

Berlin, 29 avril, soir. La Chambre des seigneurs a adopté sans changement la loi concernant le pouvoir disciplinaire ecclésiastique.

Au cours de la discussion, le président du conseil des ministres a exprimé son regret au sujet du langage passionné de l'opposition conservatrice, langage qui menace d'enlever à la délibération son caractère impartial. Il a insisté sur ce point qu'un vote de défiance dirigé contre le ministre des cultes atteindrait le ministère tout entier, lequel est solidement engagé à l'égard de tous les projets. Le président du conseil des ministres a ajouté que les projets relatifs à la question ecclésiastique ne tendaient qu'à assurer à l'Etat une protection nécessaire contre les empiètements de l'Eglise catholique, et qu'ils n'impliquaient en aucune façon un empêchement quelconque sur les droits de l'Eglise catholique.

Berlin, 29 avril, soir. Le comité central de la banque de Prusse a reçu la nouvelle que plusieurs maisons de Paris ont adressé à des maisons de banque de Berlin l'intervention de prêter aide et concours aux maisons de Paris en vue de faciliter les transactions sur les effets destinés à l'acquiescement de la contribution de guerre française.

Le comité de la banque de Prusse a décidé d'exclure de l'escompte non seulement les effets dont il s'agit, mais aussi les effets émanant des autres maisons qui prêteront la main à ses transactions.

Rome, 29 avril, soir. La Chambre des députés, dans sa séance de ce matin, a discuté le projet de loi concernant l'abolition du comitat. Dans sa séance de cette après-midi, la Chambre discutera le projet de loi tendant à établir un arsenal militaire à Taras.

Périgueux, 29 avril, soir. D'après le *Drapeau français*, organe carliste, don Alphonse serait dans la province de Lerida.

Vich est bloqué par une partie des forces de Saballs. Les Caballeros Saballs, Angnot, Mirel, Soula, Yalles et Triestany seraient en mesure de concentrer en quelques heures, neuf à dix mille hommes. Les gros des forces carlistes est toujours aux environs de Gironne. On fait en croire le *Drapeau français*, 500 hommes du régiment de San-Fernando ont passé aux carlistes.

Vienne, 29 avril, soir. Le prince royal de Prusse, son épouse et son fils aîné sont arrivés à Vienne. Ils ont été reçus à la gare par l'empereur, les archiducs, le prince de Galles et le prince Arthur. Ils ont été vivement acclamés dans tout le parcours.

Constantine, 29 avril, soir. Le Cheik Hadad, grand maître de l'ordre religieux des Koneks, a été arrêté, condamné à la prison et à la détention, est mort cette nuit à l'âge de 62 ans. L'autorité militaire a refusé de permettre le transfert de son corps en Kabylie, par crainte de manifestations fanatiques.

Une foule considérable assistait aux funérailles.

Un groupe appartenant à la confrérie offre mille loutis du matelas maculé sur lequel Hadad reposait pendant les débats.

Les débats du groupe insurrectionnel du cercle de Djidjelli avancent rapidement.

Des groupes restent à juger, un seul, celui de Tizi Ouzou offrira une importance réelle.

Hier, le barreau de Constantine a offert aux avocats et aux députés, un dîner auquel furent invités le parquet civil et les membres de la Cour d'Assises.

Washington, 29 avril, soir. Deux mille hommes ont été envoyés pour protéger les travaux préparatoires du chemin de fer Pacifique-Nord.

Une indemnité de 13,000 dollars a été accordée, en vertu du traité Prusse-Américain pour les navires marchands américains qui auraient été retenus pendant la guerre, comme suspects de contrebande.

Soranto, 29 avril, soir. Aujourd'hui, à l'occasion de la fête anniversaire de la naissance du czar, l'impératrice a assisté à une cérémonie religieuse et ensuite à un dîner auquel assistaient le prince de Monténégro, le prince Alfred d'Angleterre, les autorités civiles et militaires italiennes. M. de Bariatinski a porté un toast au roi d'Italie.

Falda, 29 avril, soir. Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des conférences des évêques prussiens qui ont pour but de protester contre les nouvelles lois rendues en matière ecclésiastique. Ces conférences sont présidées par l'archevêque de Cologne.

## COMMERCE

Dépêches télégraphiques. Havre, 29 avril. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et C<sup>ie</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbionnets.) Ventes 1,000 b. Marché calme, petite demande, disponible et livrable sans changement.

Liverpool, 30 avril. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et C<sup>ie</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbionnets.) Ventes 10,000 b. Marché ferme.

DEPÊCHES PARTICULIÈRES DU *Journal de Roubaix*.

Liverpool, 29 avril. Ventes 10,000 b. dont 8,000 b. pour la filature, calme. Oomra 5 7/16, good value 7 1/2. Embarquements et livraisons 1/16 plus bas.

Louisiane 9 3/8, Georgie 9 1/8, livrable 9 1/16. Oomra 6 1/2, livrable 6 1/2. Dhollevah 6 3/16, Bengale 4 1/8. Baisse livrable New-York 1/16 1/2.

New-York, 28 avril. Middling 19 1/2. Change sur France 4 51 1/4. Or 150 s. — Low-middling à New-Orléans 147 fr. 50, à Savannah 113 1/2. Recettes 3 jours 14,000 b. Expéditions pour l'Europe 30,000 b. *Freeman-Clark* expédié de New-Orléans.

Bombay, 28 avril. Marché faiblissant. Oomra et Dhollevah good fair R. 207 ou 80 fr. 40, fair R. 193 ou 76 fr. 25. Broach machine supérieur R. 240 ou 92 fr. 25. Calcutta et Bombay voilier.

Avis divers. ANVERS, 29 avril. — Laines : On a vendu aujourd'hui 193 balles laine en suint de la Plata.

HAVRE, 29 avril 1873. — Cotons : Nous avons ce jour'hui une demande meilleure, spécialement pour les Oomra sur lesquels l'attention de la filature et l'exportation paraît se fixer d'une manière constante ; ils figurent pour plus de moitié dans les ventes du jour. On a pris aussi des Bengale à 50 fr. mais relativement peu d'Amérique. Les prix sont irréguliers et plutôt favorables aux acheteurs.

Les affaires à livrer par navires sont déçues.

A terme, on a fait hier au soir du maïs Louisiane à 109 fr., et l'on a payé le maïs le mois courant 111 fr. 50 ; en Oomra, maïs extra cédé à 73 fr. 50.

Liverpool vient calme avec 10,000 b. livrable en baisse de 1/16.

Les recettes des trois premiers jours aux Etats-Unis vont à 14,000 b., contre 19,000 b. la semaine dernière, et 8,000 b. à ce jour.

A Bombay les prix sont faibles ; ils restent sans changement à Calcutta, ainsi qu'on le verra aux dépêches insérées plus loin.

Nous cotons : Or ordinaire Livrable 113 1/2, Or ordinaire Oomra 113 1/2, Or ordinaire Bengale 113 1/2, Or ordinaire Calcutta 113 1/2, Or ordinaire Bombay 113 1/2, Or ordinaire Madras 113 1/2, Or ordinaire Ceylan 113 1/2, Or ordinaire Java 113 1/2, Or ordinaire Sumatra 113 1/2, Or ordinaire Indes 113 1/2, Or ordinaire Australie 113 1/2, Or ordinaire Nouvelle-Zélande 113 1/2, Or ordinaire Chili 113 1/2, Or ordinaire Pérou 113 1/2, Or ordinaire Bolivie 113 1/2, Or ordinaire Brésil 113 1/2, Or ordinaire Mexique 113 1/2, Or ordinaire Espagne 113 1/2, Or ordinaire Portugal 113 1/2, Or ordinaire France 113 1/2, Or ordinaire Italie 113 1/2, Or ordinaire Grèce 113 1/2, Or ordinaire Turquie 113 1/2, Or ordinaire Egypte 113 1/2, Or ordinaire Russie 113 1/2, Or ordinaire Sibirie 113 1/2, Or ordinaire Chine 113 1/2, Or ordinaire Japon 113 1/2, Or ordinaire Corée 113 1/2, Or ordinaire Indonésie 113 1/2, Or ordinaire Malaisie 113 1/2, Or ordinaire Australie 113 1/2, Or ordinaire Nouvelle-Zélande 113 1/2, Or ordinaire Chili 113 1/2, Or ordinaire Pérou 113 1/2, Or ordinaire Bolivie 113 1/2, Or ordinaire Brésil 113 1/2, Or ordinaire Mexique 113 1/2, Or ordinaire Espagne 113 1/2, Or ordinaire Portugal 113 1/2, Or ordinaire France 113 1/2, Or ordinaire Italie 113 1/2, Or ordinaire Grèce 113 1/2, Or ordinaire Turquie 113 1/2, Or ordinaire Egypte 113 1/2, Or ordinaire Russie 113 1/2, Or ordinaire Sibirie 113 1/2, Or ordinaire Chine 113 1/2, Or ordinaire Japon 113 1/2, Or ordinaire Corée 113 1/2, Or ordinaire Indonésie 113 1/2, Or ordinaire Malaisie 113 1/2.

## DENTS ET DENTIFIERS

PERFECTIONNEMENTS. — Le perfectionnement de la propreté et de la maturation, ne nécessitant aucune extraction de racines et se faisant sans aucune douleur.

Succès garanti. — DENTS et DENTIFIERS système américain. — SANS RESSORTS.

Spécialité pour la conservation des dents malades par la maturation.

HALLER-ADLER DENTISTE. — 66, rue d'Angleterre, à LILLE.

## GUERISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

de la BRONCHITE-CHRONIQUE. — Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages. 9<sup>me</sup> Edition par le docteur JULES BOYER. — 1 fr. 50 DELAHAYE, Libraire, 232, Place de l'École de Médecine, à Paris. — Dépôt à Roubaix chez M. COLLE, pharmacien.

## BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL

| VALEURS                  | Cours   | Cl. préc. | Change | Cl. préc. |
|--------------------------|---------|-----------|--------|-----------|
| A TERME                  |         |           |        |           |
| 3 0/0                    | 84.85   | 85.10     | 100    | 84.85     |
| 5 0/0 1871               | 88.85   | 89.60     | 100    | 88.85     |
| 5 0/0 1875               | 87.80   | 88.50     | 100    | 87.80     |
| Foncier                  | 498.50  | 498.50    | 100    | 498.50    |
| Mobilier                 | 418.75  | 418.75    | 100    | 418.75    |
| Générale                 | 550.00  | 555.00    | 100    | 550.00    |
| Est                      | 517.50  | 517.50    | 100    | 517.50    |
| Lyon                     | 875.00  | 877.50    | 100    | 875.00    |
| Midi                     | 587.50  | 588.50    | 100    | 587.50    |
| Nord                     | 1005.00 | 1005.50   | 100    | 1005.00   |
| Orléans                  | 800.00  | 800.00    | 100    | 800.00    |
| Ouest                    | 750.00  | 750.00    | 100    | 750.00    |
| Gas                      | 672.50  | 671.25    | 100    | 672.50    |
| Immobilière              | 400.00  | 400.00    | 100    | 400.00    |
| Suez                     | 477.50  | 479.00    | 100    | 477.50    |
| Italie                   | 62.00   | 62.30     | 100    | 62.00     |
| Espagnol                 | 420.00  | 425.00    | 100    | 420.00    |
| Autriche                 | 782.50  | 781.25    | 100    | 782.50    |
| Lombard                  | 452.50  | 451.25    | 100    | 452.50    |
| B. de France             | 428.00  | 427.50    | 100    | 428.00    |
| B. de Paris              | 1201.25 | 1195.00   | 100    | 1201.25   |
| COMPTANT                 |         |           |        |           |
| 3 0/0                    | 84.95   | 85.00     | 100    | 84.95     |
| 5 0/0 1871               | 88.65   | 88.60     | 100    | 88.65     |
| 5 0/0 1875               | 87.85   | 88.90     | 100    | 87.85     |
| 4 1/2                    | 78.60   | 78.40     | 100    | 78.60     |
| Morgan                   | 592.50  | 593.75    | 100    | 592.50    |
| Ville 1869               | 278.50  | 278.00    | 100    | 278.50    |
| Ville 1871               | 248.50  | 248.75    | 100    | 248.50    |
| Est                      | 274.50  | 276.00    | 100    | 274.50    |
| Lyon                     | 273.00  | 270.00    | 100    | 273.00    |
| Midi                     | 275.00  | 274.00    | 100    | 275.00    |
| Orléans                  | 277.50  | 278.50    | 100    | 277.50    |
| Orléans & Ch. à Rouen N. | 242.00  | 242.00    | 100    | 242.00    |
| à Rouen S.               | 230.00  | 230.00    | 100    | 230.00    |
| à Sud                    | 225.00  | 225.00    | 100    | 225.00    |
| EN BANQUE                |         |           |        |           |
| Espagne Int.             | 167/8   | 17.25     | 100    | 167/8     |
| Esp. Ext. 1869           | 217/8   | 211/2     | 100    | 217/8     |
| Esp. Ext. 1871           | 211/4   | 212/8     | 100    | 211/4     |
| Turc                     | 55.25   | 54.60     | 100    | 55.25     |
| 6 0/0 Péruvien           | 78 1/8  | 78 1/16   | 100    | 78 1/8    |

MATIÈRES D'OR, D'ARGENT, ETC.

Or en barre 1600/1000 1600.00

Or fin 1000/1000 1600.00

Or (billets de 50 fr.) 1600.00

A. en barre à 1000/1000 1600.00

Platines 1000/1000 1600.00

Droits de 1000/1000 1600.00

Id. mexicain 1000/1000 1600.00

Id. américain 1000/1000 1600.00

Souverains Anglais 1000/1000 1600.00

Banknotes 1000/1000 1600.00</